

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Formulaire type de rétractation mentionné par les articles L121-17, L121-18-1 et L121-19 (par renvoi au I de l'article L121-17) du Code de la consommation)

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de :

EPL PARIS-AVANTAGES, 40 Rue de Paradis - 75010 PARIS

Tel : 01 47 70 15 90

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation de l'abonnement souscrit le (*) sur le site pompinettes.com.

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur

Date :

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la souscription de votre abonnement ou après la réception de votre première box.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier à la société EPL PARIS - AVANTAGES votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation présent sur le site mais ce n'est pas obligatoire.

Les coordonnées de la société EPL PARIS - AVANTAGES sont les suivantes :

EPL PARIS - AVANTAGES
40 Rue de Paradis - 75010 PARIS
Téléphone : 01 47 70 15 90

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, la société EPL PARIS - AVANTAGES vous remboursera tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où la société EPL PARIS - AVANTAGES est informée de votre décision de rétractation du présent contrat, sous réserve que la première box livrée lui ait été retournée.

La société EPL PARIS - AVANTAGES procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.